



les **bateauxverts**

14 Quai Léon Condroyer - 83120 SAINTE-MAXIME
+33 (0)4 94 49 29 39 - info@bateauxverts.com

PASS PRO 2025

DOCUMENTS à fournir

- **CDI** : Attestation Employeur récente ou dernier bulletin de salaire
- **CDD ou Saisonnier** : Contrat de Travail (Durée minimum 2 mois) indiquant la date de début et fin de contrat
- **Entrepreneur / Stagiaire** : K-Bis de moins de 3 mois / contrat apprentissage
- **Photo** d'identité récente (selfie autorisé et sans lunettes de soleil)
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (EDF, téléphone...) dans le département. *Si hébergé* : prévoir attestation d'hébergement + facture EDF ou téléphone + CI de la personne qui héberge.
- **Pièce d'identité**

==> Dossier à transmettre **UNIQUEMENT** par mail à info@bateauxverts.com

==> Délai moyen de traitement après réception du dossier : **48h**

Pendant le traitement de votre dossier, le tarif « Pro » ne sera pas appliqué.

==> Le dossier doit être transmis **COMPLET et par mail** sinon il ne sera pas traité
 ==> Retrait du Pass dans le guichet de votre choix (à préciser lors de l'envoi du dossier sur la fiche renseignement)

TARIFS

- Création du Pass : **10,00 €**
- Le ticket Aller-Retour : **7,70 €**

ATTENTION : Votre pass pro vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel, **mais ne donne pas de priorité (ni en caisse, ni à l'embarquement).**
 En cas d'annulation de notre service régulier, merci de consulter notre site ou nous contacter. En aucun cas vous serez contacté



Fiche renseignements **A REMPLIR** au verso ==>



les **bateauxverts**

FICHE RENSEIGNEMENTS 2025

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche par email avec le dossier complet ==>> info@bateauxverts.com

Nom / Prénom :

Société / Employeur :

Email :

N° de téléphone :

Votre ville de résidence :

Votre statut :

CDI Contrat Saisonnier CDD Stage

Autre contrat (précisez) :

Validité du contrat : du au

Adresse facturation : Votre nom Société (nom à préciser)

(Pour une facture globale en fin de mois, billets à conserver et à nous transmettre)

Retrait du Pass : Ste-Maxime St-Tropez

Les Issambres Port-Grimaud Eglise

CONDITIONS D'UTILISATION DU PASS PRO

- Pass nominatif, non transmissible, **billets non remboursables**
- Pass à présenter **OBLIGATOIREMENT** pour l'achat du ticket et à l'embarquement, sinon le tarif public sera appliqué
- La validité de votre pass correspond à la durée de votre contrat

La Direction se réserve le droit de saisir toute carte utilisée frauduleusement et sans dédommagement

Les Bateaux Verts respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (règlement UE2016/679 désigné par "RGPD")